

**MTP INVEST**

Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable  
Au capital initial de 213.410.800 euros  
Siège social : 185-189 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine  
533 178 281 R.C.S Nanterre  
(la « **SPPICAV** »)

-----

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 27 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

Le 27 mai à 10h30,

Les actionnaires de la SPPICAV se sont réunis, conformément à l'article 26 des statuts, par visio-conférence en Assemblée Générale Extraordinaire (l'« **Assemblée** ») sur convocation du Président du Conseil d'Administration conformément aux dispositions statutaires.

Chaque actionnaire a été convoqué par voie électronique adressée le 5 mai 2025.

Les membres ont été informés de l'ordre du jour et du texte des résolutions.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alain de La Bellière, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration (le « **Président** »).

Les actionnaires ayant voté par correspondance ou étant absents, il n'est pas désigné de scrutateur.

Il est rappelé que la société de gestion de la SPPICAV est la société DTZ INVESTORS REIM, Société par Actions Simplifiée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 827 529 520, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en qualité de société de gestion sous le numéro GP 17000004.

Monsieur Charles Defour, Gérant de la SPPICAV chez DTZ INVESTORS REIM, est désigné comme secrétaire de la séance.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que tous les actionnaires sont présents, représentés ou ont voté par correspondance.

L'Assemblée, pouvant valablement délibérer, est déclarée régulièrement constituée.

Le cabinet FORVIS MAZARS, Commissaire aux comptes, représenté par Monsieur Johan Rodriguez, dûment convoqué, est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- les statuts de la SPPICAV ;
- la liste des actionnaires de la SPPICAV ;
- les justificatifs des convocations ;
- la feuille de présence dûment signée, les formules de pouvoir et de vote par correspondance ;

Le Président déclare que les documents et renseignements ci-après ont été tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la loi :

- le projet des résolutions présentées à l'Assemblée ;

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée a été réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

- Démission de Monsieur Gregory Flash, en qualité de Président du Conseil d'Administration et administrateur,
- Nomination de Monsieur Alain de La Bellière, en qualité de Président du Conseil d'Administration et administrateur,
- Nomination de CNP Caution, en qualité d'administrateur,
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Le Président déclare la discussion ouverte.

L'Assemblée Générale prend acte que Madame Aïda Chengal a été nommée représentant permanent de CNP Assurances en remplacement de Madame Virginie Tant.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

#### **PREMIERE RESOLUTION**

*DEMISSION DE MONSIEUR GREGORY FLASH, EN QUALITE DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ADMINISTRATEUR*

Considérant la démission, de Monsieur Gregory Flash, en qualité de Président du Conseil d'Administration et Administrateur, et en vertu de la conformité des statuts de la SPPICAV et des réglementations en vigueur,

L'Assemblée Générale prend acte de ladite démission de l'administrateur Monsieur Gregory Flash.

#### **DEUXIEME RESOLUTION**

*NOMINATION DE MONSIEUR ALAIN DE LA BELLIERE, EN QUALITE DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ADMINISTRATEUR*

Suivant la démission de Monsieur Gregory Flash en qualité de Président du Conseil d'Administration et Administrateur de la SPPICAV et considérant la nécessité de pourvoir à son remplacement conformément aux statuts de la Société et aux réglementations en vigueur,

L'Assemblée Générale prend acte de la nomination de Monsieur Alain de La Bellière en qualité de nouveau Président du Conseil d'Administration et Administrateur du Conseil, en remplacement de l'administrateur Monsieur Gregory Flash.

**TROISIEME RESOLUTION**

*NOMINATION DE CNP CAUTION, EN QUALITE D'ADMINISTRATEUR*

Suivant la démission, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mars 2025, de US Real Estate 270, en qualité d'Administrateur de la SPPICAV et considérant la nécessité de pourvoir à son remplacement conformément aux statuts de la Société et aux réglementations en vigueur,

L'Assemblée Générale prend acte de la nomination de CNP Caution en qualité de nouvel Administrateur du Conseil, en remplacement de l'administrateur US Real Estate 270, ainsi que la nomination de Madame Alice Collignon en qualité de représentant permanent de la société CNP Caution.

**QUATRIEME RESOLUTION**

*Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités*


L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

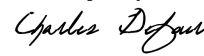
\*\*\*\*\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Signé par :  
  
19962E0E8B204CE...

**Le Président**

**Monsieur Alain de La Bellière**

DocuSigned by:  
  
E11E12DE57214E6...

**Le Secrétaire**

**Monsieur Charles Defour**